



Luxembourg, le 21 mars 2018

Dépôt : Laurent Zeimet

Groupe politique CSV
Débat d'orientation sur le gaspillage
alimentaire

1

Motion

La Chambre des députés

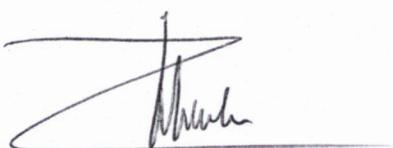
- considérant que le gaspillage alimentaire chiffré à 68000 tonnes par an au Luxembourg ;
- considérant que le Gouvernement entend réduire cette quantité par 50 % jusqu'à l'horizon 2022 ;
- considérant les efforts de sensibilisation entamés ;

invite le Gouvernement

- à maintenir les efforts de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire ;
- à élaborer un plan d'action coordonné pour lutter contre le gaspillage alimentaire avec tous les acteurs concernés ;
- à associer la Chambre des députés à l'élaboration du plan d'action ;
- à promouvoir la consommation de produits régionaux et saisonniers dans les restaurations collectives ;
- à favoriser la collaboration de la grande distribution avec les initiatives sociales ;
- à analyser si la réglementation concernant l'hygiène alimentaire peut être révisée afin d'empêcher le gaspillage alimentaire.


Octavie Rodert


Laurent Zeimet


C. Wiseler


MARCO SCHANK


Hansen Martine